



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme et activités de plein air

Question écrite n° 23907

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre des sports sur le développement des pratiques sportives, de loisirs et d'accueil des jeunes en Auvergne. En effet, dans son avis du 23 juin 2003, le conseil économique et social régional souligne que, dans ce secteur, l'État n'a engagé en 2002 que 32,9 % d'une annuité du contrat de plan État-région. Ce domaine étant particulièrement important pour améliorer l'accueil des jeunes en Auvergne et pour l'image de la région, elle lui demande de lui faire connaître les causes de ce retard et les mesures qu'il compte engager pour le combler.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23907

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6604